

Communauté de communes  
Thiers Dore et Montagne  
47 avenue du Général de Gaulle  
63300 THIERS  
contact@cctdm.fr  
04.73.53.24.71  
www.cctdm.fr

Conseillers en exercice :

58

Conseillers présents :

43

Suppléants ayant voix  
délibérantes :

3

Conseillers représentés :

11

Total votants :

57

### CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 1<sup>er</sup> FÉVRIER 2022 à 18H30

**Séance présidée par :** Tony BERNARD, Président

**Date de la convocation :** 25 janvier 2022

Le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 1<sup>er</sup> février 2022 à 18h30, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS.

#### Conseiller.e.s présent.e.s :

Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Jean-Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Atlantique DE LAVERNAY, Jean-Michel LAVEST, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Chantal CHASSANG, Yves GACON, Michel GONIN, Éric CABROLIER, Caroline GUELON, Patrick SAUZEDDE, Marina DA COSTA, Bernard VIGNAUD, Pépita RODRIGUEZ, Alexandra VIRLOGEUX, Daniel BALISONI, Frédéric CHONIER, Serge THEALLIER, Stéphane RODIER, Claude GOUILLON-CHENOT, Sophie DELAIGUE, David DEROSSIS, Isabelle FUREGON, Pierre CONTIE, Catherine PAPUT, Michel COMBRONDE, Monique DURAND-PRADAT, Sylvain HERMAN, Martine MUNOZ, Éric BOUCOURT, Francis ROUX, Tahar BOUANANE, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

#### Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Jean-Éric GARRET à Patrick SAUZEDDE  
Maryse BARGE à Olivier CHAMBON  
Mohamed OULABBI à Catherine MAZELLIER  
Ghislaine DUBIEN à Philippe CAYRE  
Jany BROUSSE à Christiane SAMSON  
André DEBOST à Bernard VIGNAUD  
Frédérique BARADUC à Frédéric CHONIER  
Rachel BOURNIER à Stéphane RODIER  
Hélène BOUDON à Martine MUNOZ  
Didier STURMA à Isabelle FUREGON  
Régine BEAL à Éric BOUCOURT

**Conseillers absents excusés :** Michel COUPERIER, Georges LOPEZ, Didier ROMEUF, Serge FAYET

**Conseillers suppléants ayant voix délibérante :** Alain DESCOLS, Christophe DOS SANTOS, Marc BONNOT

**Secrétaire de séance :** Olivier CHAMBON

CONVENTION GROUPEMENT DE COMMANDES HUILES USAGÉES

*Rapporteur : Philippe CAYRE, Vice-Président*

Vu le Code Général des collectivités territoriales.

**Considérant** que le VALTOM et ses collectivités adhérentes s'étaient regroupés pour bénéficier d'un achat mutualisé de prestations de services pour la gestion des huiles usagées du territoire au travers d'un marché qui avait débuté le 1<sup>er</sup> janvier 2019 et qui prendra fin le 31 décembre 2022 ;

**Considérant** que les prestations de services, objets de la commande, sont le pompage, le transport et le traitement des huiles usagées, ainsi que le nettoyage des bornes de collecte et l'enlèvement des bornes hors service ;

**Considérant** que pour bénéficier d'une économie d'échelle et pour optimiser les déplacements pour le nettoyage des bornes, il convient de constituer un nouveau groupement de commandes entre le VALTOM et ses collectivités adhérentes.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Décide** d'intégrer le groupement de commande ;
- **Autorise** le Président à signer tout document relatif à la présente décision.

TOTAL VOTANTS : 57

Conseillers présents : 46

Représentés : 11

Non-participation :

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 57

Pour : 57

Contre :

Abstentions :

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,

**Tony BERNARD,**  
Maire de Châteldon

